



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.121-10 du Code des Communes)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance _____ ordinaire
le 13 JUL. 2026 à 18 h à l'Espace Rosalie Dubois

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal du 8 juin 2026

Affaire n° 1 : Avis sur la modification statutaire du SMIVOM de la Région de MORMANT et confirmation de la demande de réadhésion de la commune de MORMANT

Questions diverses
Décisions du Maire

En mairie, le 7 JUL. 2026

Le Maire

